

Image not found or type unknown



Pret d'argent sans reconnaissance de dettes

Par **tier**, le **17/06/2015** à **19:57**

bjr,rnj'ai prêté 20 000 euros en espèce en plusieurs touches.A ce jour cette personne nie ce prêt malgré mes nombreux sms.II ne répond plus au tel.Mes seules preuves,ce sont ces retraits successifs;les sms et les appels téléphoniques où on parle bien d'argent.J'ai porté l'affaire auprès d'un avocat pénaliste.Faut-il que j avertisse l'administration fiscale de ce prêt concernant cette personne?Car je crois savoir que pour l'administration, prêt équivaut donation.Me concernant,puis-je le déclarer aux impôts?Merci de votre réponse